DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION LA LETTRE D'AMAZONIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 – Contact : magalie.peronny@softreport.fr

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 41 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association LA LETTRE D'AMAZONIE

SIEGE SOCIAL : 1 RUE DU PONT DE LODI 75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

À l'Assemblée Générale de l'association LA LETTRE D'AMAZONIE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27/04/2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA LETTRE D'AMAZONIE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total Bilan :	1 913 891 euros
Total Produits d'exploitation :	396 061 euros
Total Résultat :	14 197 euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les ressources collectées auprès du public.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 10 septembre 2018

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Représentée par Nathalie ELIO

Annexe au rapport :
Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

LETTRE D'AMAZONIE — Etats de synthèse au 31/12/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 000	6 000		5 520
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 058	1 058		
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 073	2 073		2 073
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	958		958	958
ACTIF IMMOBILISE	**10 089**	**9 131**	**958**	**8 550**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	29 991		29 991	5 471
Divers				
Valeurs mobilières de placement	750 617		750 617	1 239 998
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 132 326		1 132 326	669 666
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**1 912 934**		**1 912 934**	**1 915 135**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**1 923 022**	**9 131**	**1 913 891**	**1 923 685**

Bilan passif

LETTRE D'AMAZONIE — Etats de synthèse au 31/12/2017

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 236 169	1 214 081
RESULTAT DE L'EXERCICE	**14 197**	**22 088**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	**1 250 366**	**1 236 169**
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	652 000	672 000
FONDS DEDIES	**652 000**	**672 000**
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 560	9 400
Dettes fiscales et sociales	817	800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 148	5 315
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**11 525**	**15 516**
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**1 913 891**	**1 923 685**

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Compte de résultat

LETTRE D'AMAZONIE — Etats de synthèse au 31/12/2017

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge	13 852				13 852	
Cotisations						
Autres produits	382 209		685 115		-302 906	-44,21
Produits d'exploitation	**396 061**		**685 115**		**-289 054**	**-42,19**
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	128 492		101 165		27 327	27,01
Impôts et taxes	953		945		8	0,85
Salaires et Traitements	6 805		8 216		-1 411	-17,18
Charges sociales	12 992		15 518		-2 526	-16,28
Amortissements et provisions	5 520		287		5 233	NS
Autres charges	324 672		304 924		19 748	6,48
Charges d'exploitation	**479 433**		**431 055**		**48 378**	**11,22**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-83 372**		**254 060**		**-337 432**	**-132,82**
Opérations faites en commun						
Produits financiers	93 363				93 363	
Charges financières	15 793				15 793	
Résultat financier	**77 569**				**77 569**	
RESULTAT COURANT	**-5 803**		**254 060**		**-259 863**	**-102,28**
Produits exceptionnels			28		-28	-100,00
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			**28**		**-28**	**-100,00**
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	20 000		440 000		-420 000	-95,45
Engagements à réaliser			672 000		-672 000	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	**14 197**		**22 088**		**-7 891**	**-35,72**
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

LETTRE D'AMAZONIE
1 RUE DU PONT DE LODI
75006 PARIS

Association reconnue d'utilité publique – Siret 784 286 767 00016

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a pour activité : aide aux enfants du BRESIL. L'objet des statuts est le suivant :
« L'Association dénommée « Lettre d'Amazonie » a pour objet de favoriser une promotion humaine intégrale et un développement des ressources de certaines régions d'Amérique Latine par des études, enquêtes, échanges, réalisation d'écoles, hôpitaux, dispensaires, etc, et tous autres moyens fixés par le Conseil d'Administration, dans un but purement désintéressé. »

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Elle clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 913 891 euros.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 14 197 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du Plan Comptable général (CCG) et du plan comptable des associations tels qu'ils résultent des règlements CRC 99-01 et CRC 99-03.
Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Ils sont établis selon des méthodes identiques à celles appliquées à l'exercice précédent.
Il n'y a pas de dérogation aux principes comptables, ni de changement de méthode comptable sur l'exercice.

III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

A. *Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé*

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes :

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements, installations	Linéaire	10 ou 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ou 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

	N-1	Augmentation	Diminution	N
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				0
Frais de recherche et de développement				0
Concessions, logiciels				0
Droit au bail				0
Fonds de commerce				0
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Agencements des terrains				0
Constructions	6 000			6 000
Installations techniques, matériels, outillages				0
Autres immobilisations corporelles	1 059			1 059
Immobilisations en cours				0
TOTAL VALEURS BRUTES	7 059	0	0	7 059
Immobilisations incorporelles				
Amorts frais d'établissement				0
Amorts frais de recherche et de développement				
Amorts concession, logiciels				0
Amorts fonds de commerce				0
Amorts autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Amorts agencements des terrains				0
Amorts des constructions	480	240		720
Amorts installations techniques, matériels, outillages				0
Amorts autres immobilisations corporelles	1 058			1 058
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 538	240	0	1 778
VALEURS NETTES COMPTABLES	5 521	-240	0	5 281

Il reste en immobilisation un ordinateur Samsung acquis le 19/02/2013 et amorti sur 3 ans.

B. Immobilisations financières

L'association a reçu en legs des titres de participation auprès de deux sociétés qui sont évalués à leur valeur nominale :

- Société SARL SOFINEC, 91 parts, soit 0.58 %, d'une valeur de 1 387.29 €
- Société SA NORD EST CINEMA, 45 actions, soit 0.43 %, d'une valeur de 686.02 €

L'association a versé 957.54 € de dépôt de garantie.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

C. Créances

Il n'y a pas de créances douteuses au 31/12/2017.

D. Tableau de variation des fonds associatifs

	MONTANT
Fonds associatifs	
Fonds propres	1 236 169
Résultat de l'exercice	14 197
Autres fonds associatifs avec droit de reprise	
Autres fonds associatifs sans droit de reprise	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
FONDS ASSOCIATIFS	**1 250 366**

E. Provisions

Il n'a pas de provision pour risques et charges au bilan au 31/12/2017.

	N-1	Augmentation	Diminution	N
Provision pour dépréciation				
sur constructions		5 280		5 280
sur titres de participations		2 073		2 073
Total des provision pour dépréciation	**0**	**7 353**	**0**	**7 353**

F. Fonds dédiés

Des fonds dédiés d'un total de 652 000 € figurent au bilan au 31/12/2017.
Ils correspondent aux dons reçus non encore utilisés par la mission en Amazonie.
Et à la création d'un Fonds pour le projet Despertas au Brésil.

Tableau de suivi des fonds dédiés

Exercice	Fonds dédiés sur legs et donations en début d'exercice	Reprises sur dons non affectés	Dotations aux dons non affectés	Fonds dédiés sur legs et donations en fin d'exercice
31/12/2014	585 000	55 000		530 000
31/12/2015	530 000	90 000		440 000
31/12/2016	440 000		100 000	540 000
31/12/2016 - Fonds Despertas			132 000	132 000
31/12/2017	540 000	20 000		520 000
31/12/2017 - Fonds Despertas	132 000			132 000

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

G. Emprunts et dettes

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2017.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances financeurs douteux ou litigieux			
Autres créances			
Personnel et comptes rattachés		0	
Organismes sociaux		0	
Etat et autres collectivités publiques		0	
Groupe et associés		0	
Débiteurs divers	29 991	29 991	
Charges constatées d'avance		0	
TOTAUX	**29 991**	**29 991**	**0**

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établist de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 560	8 560		
Personnel et comptes rattachés		0		
Organismes sociaux	817	817		
Etat et autres collectivités publiques		0		
Dettes sur immobilisations		0		
Groupe et associés		0		
Autres dettes	2 148	2 148		
Produits constatés d'avance		0		
TOTAUX	**11 525**	**11 525**	**0**	**0**

H. Charges à payer et produits à recevoir

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Honoraires expert-comptable et commissaire aux comptes	8 560.00
Loyer	2 148.23

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Dons de décembre reçus en janvier	29 991,00

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

IV - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. *Produits*

Les produits de l'association sont composés de :

Legs	15 000.00
Dons	360 855.78
Cotisations	6 338,00

B. *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation de l'association sont composées de :

Autres achats et charges externes	128 491.96
Impôts, taxes	953.00
Salaires et charges sociales	19 796.53
Dotations aux amortissements	240,00
Versements à la mission au Brésil	320 267,00

C. *Résultat financier*

Le résultat financier est de 77 569.34 € et correspond à :

Produits nets de cessions VMP	78 956.20
Autres produits financiers	685.78
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations	- 2 072.64

D. *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel est de 20 000@ € et correspond à

La variation des fonds dédiés (20 k€)	20 000.00

E. *Impôts sur les sociétés*

L'association est à but non lucratif et n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

V - AUTRES INFORMATIONS

A. *Effectif moyen*

	Nombre
Cadres	
Employés	1
Apprenti	
TOTAUX	**1**

B. *Gratuités et bénévolat*

L'association bénéficie de l'aide de bénévoles qui sont valorisés à hauteur du temps passé par chacun sur la base du SMIC mensuel, soit : 62 jours / mois pour 9 personnes = 4 774 h x 15 €/h = 71 610 €.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

C. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan.

D. Rémunération des dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont bénévoles et ne perçoivent pas de rémunération.

E. Filiales et participations

L'association détient des participations dans deux sociétés qui sont immobilisées.

- Société SARL SOFINEC, 91 parts, soit 0.58 %
- Société SA NORD EST CINEMA, 45 actions, soit 0.43 %

F. Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes

Le Cabinet Doucet Beth et Associés assure la fonction de commissariat aux comptes. A ce titre, les honoraires de commissariat aux comptes en 2017 s'élèvent à 4 000 euros TTC.

G. Compte d'emploi des ressources

La LETTRE D'AMAZONIE fait appel à la générosité du public et établit un CER.
Tous les versements réalisés auprès de la mission au Brésil sont effectués à partir des dons reçus.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS EXERCICE 2017

Emplois (en euros)	Emplois au 31/12/2017 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice	Ressources (en euros)	Ressources collectées au 31/12/2017 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1. Missions sociales	320 267	320 267	1. Ressources collectées auprès du public	375 856	487 634
1.1 - Réalisées en France	0	0	*1.1. Dons et legs collectés*		
_ Actions réalisées directement			_ Dons manuels non affectés		0
_ Versements à d'autres organismes agissant en France			_ Dons manuels affectés	360 856	487 634
1.2 - Réalisées à l'étranger	320 267	320 267	_ Legs et autres libéralités non affectés		0
_ Actions réalisées directement	320 267	320 267	_ Legs et autres libéralités affectés	15 000	
_ Versements à d'autres organismes ou un org central		0			
			1.2. Autres produits liés à l'appel à la		
2. Frais de recherche de fonds	31 956	31 956	*générosité du public*	0	0
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	31 956	31 956			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
3. Frais de fonctionnement	135 411	135 411	2. Autres fonds privés	6 338	
			3. Subventions et autres concours publics	0	
Total	487 634	487 634	4. Autres produits	107 230	
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	487 634		I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	489 424	
II. Dotations aux provisions	7 593		II. Reprises des provisions		
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées			III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	20 000	
			IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		20 000
IV. Excédent de ressources de l'exercice	14 197		V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
V. TOTAL GENERAL	509 424		VI. TOTAL GENERAL	509 424	507 634
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement des ressources par les ressources collectées auprès du public		0			
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		487 634	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		487 634
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales	71 610	Prestations gratuites	0	
Frais de recherche de fonds	0	Personnel bénévole	71 610	
Frais de fonctionnement	0		0	
Total contributions volontaires en nature	71 610	Total contributions volontaires en nature	71 610	

Le compte d'emploi annuel des ressources inséré dans l'annexe comptable est établi selon les modalités du Règlement N° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS modifiant le règlement N° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

1) MISSIONS SOCIALES

Conformément à son objet social, l'association La lettre d'Amazonie a financé des activités au Brésil sur l'année 2017 :
- La gestion du Diocèse
- la réalisation d'œuvres sociales

La ventilation des ressources collectées auprès du public pour ces missions sociales dépend des demandes d'affection des donateurs. Lorsque les dons sont non affectés, ils viennent combler les insuffisances budgétaires pour chaque activité.

L'affectation sur 2017 se décline comme suit :

- ✓ 941 € pour l'activité Educadora
- ✓ 99 055 € pour l'activité Despertar
- ✓ 8 569 € Pastorales des Indiens
- ✓ 300 € Celso
- ✓ 211 402 € pour la gestion Diocese et combler les insuffisances budgétaires des autres missions

2) AUTRES EMPLOIS

- Frais de fonctionnement : il s'agit des frais relatifs aux dépenses du siège social à Paris, ainsi que des frais relatifs au suivi des missions (Voyage au brésil).
- Frais d'appel à la générosité du public : il s'agit des frais engagés pour la réalisation des revues « la lettre d'amazonie », principal support de communication auprès des adhérents et abonnés et qui comprend le bulletin d'appel au don.

Pour l'exercice 2017, les frais de fonctionnement représentent un montant de 135 411 € (101 500 € en 2016). Les frais d'appel à la générosité s'élèvent à 31 596 € (28 375 € en 2016).

3) RESSOURCES

Le montant important des Dons et Legs de l'exercice qui s'élève à 375 856 € (contre 679 115 € en 2016) a permis de couvrir presque toutes les dépenses engagées sur 2017 pour la réalisation des activités. 20 000 € a été prélevés des fonds dédiés pour obtenir un excédent de 14 197 €.

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS